

ANNEXE EAU PLUVIALE

Annexe 12 : Commune du Rove

1°/ Présentation générale

La commune du Rove est une commune littorale avec un axe d'écoulement nord-sud. L'ensemble des eaux pluviales de la commune sont collectées et dirigées vers un vallon, jusqu'à la mer.

Le réseau pluvial est composé de 2 km de canalisations (50 % du linéaire total) et de 2 km de fossés aérien et vallats relevant de la compétence GEMAPI ou Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (50 % du linéaire total). La commune compte 1 ouvrage de rétention d'un volume total estimé à 300 m³.

2°/ Exutoires

La commune du Rove ne comporte qu'un seul exutoire, un fossé béton se rejetant directement en mer au niveau de la calanque de l'Establon.



3/ Schéma du réseau actuel :

